

LES DISPOSITIFS DE RENTRÉE

LE PASS CULTURE



SOMMAIRE

01 Présentation du dispositif

02 Quel rôle pour la Fédération ?

Le Pass Culture

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !



PRÉSENTATION DU DISPOSITIF



QU'EST-CE QUE LE PASS CULTURE ?

Lancé par le ministère de la culture, le Pass Culture poursuit deux objectifs :

- **Améliorer l'accès la culture pour les jeunes** via une aide financière ;
- Favoriser une **meilleure visibilité des actions culturelles proposées** sur un territoire.

Enjeux : Encourager la « consommation culturelle » mais aussi la pratique amateur // Etre un outil de référencement de l'offre culturelle sur un territoire donné.

Il a été **généralisé à tout le territoire depuis le 21 mai 2021.**

Ce dossier est une priorité ministérielle.

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

QUELLE OFFRE ET POUR QUI ?

Le Pass Culture est réservé aux **jeunes âgés de 18 ans**. Ils bénéficient de **300 euros en bons d'achat** pour des dépenses culturelles. Sont éligibles :

- **Des spectacles** (danse, théâtre, cinéma, opéra...);
- **Des cours de pratique** (danse, théâtre, chant, musique, arts plastiques...);
- **Des biens culturels** (BD, livres, CD, DVD, vinyles, instruments, œuvres d'art...);
- **Des biens numériques** (presse en ligne, musique en ligne, conférences, streaming, jeux vidéos...).

EN PRATIQUE ?

Les jeunes disposent d'un portefeuille numérique. Les **bons d'achats** peuvent être utilisés en plusieurs fois. **Durant deux ans à partir de l'activation** de leur compte.

A noter : les livres, CD, DVD, instruments de musique et œuvres d'art ne peuvent être livrés, ils doivent être retirés en magasin.

Le Pass Culture

QUEL RÔLE POUR LA
FÉDÉRATION?

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

QUEL RÔLE POUR LA FÉDÉRATION ?

UNE OPPORTUNITÉ POUR LA FÉDÉRATION

- Outil pour **faire connaître les associations FSCF**
- Pouvant **générer de nouvelles adhésions**

COMMENT POUVONS-NOUS JOUER UN RÔLE ?

1. En **encourageant les associations à s'inscrire sur l'application/le site pour promouvoir leur offre** culturelle et leurs activités (dans l'espace dédié « Acteurs culturels »)
2. **En relayant ce dispositif auprès des jeunes adhérents de nos associations** pour qu'ils puissent en bénéficier